

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 JUILLET A 20 H 30**

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 13

Absents/ Excusés : 03

Pouvoir : 03

L'an deux mille seize

Le onze juillet,

le Conseil municipal de la commune de VIRAZEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COURREGELONGUE Christophe, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 05 juillet 2016

M. GILLES a été désigné comme secrétaire de séance

**PRESENTS** : M. COURREGELONGUE, Mme DELRIEU-GILLET, M. PAULAY, Mme MARTINETTI-BRICE, MM. LEBEDINSKY, Mmes ZOIA, SCAFFINI, VAYSSIERE, VALENTI, MM. JUIN, LATASTE, GILLE, POLETO

**POUVOIRS** : Mme RATINAUD à Mme ZOIA - M. PIRA à M. LEBEDINSKY - Mme VALENTIN à Mme MARTINETTI-BRICE

**ABSENTS** : Mmes PINASSEAU, MM. MENIER, TREZEGUET

### **1. Accessibilité : Validation de l'Agenda d'accessibilité des bâtiments communaux**

M. le Maire expose au Conseil Municipal le travail de la commission sur l'élaboration de l'agenda d'accessibilité des établissements communaux recevant du public.

Mme MARTINETTI-BRICE (en remplacement de M. PIRA) explique le calendrier proposé ainsi que les travaux sur 9 ans et les établissements concernés. Le montant total des travaux sur 9 ans est évalué à 200 700 euros.

M. le Maire précise que pour la tribune annexe du Football, pour le tennis et les parties 1 et 2 du cimetière de Virazeil, il est nécessaire de demander une dérogation pour impossibilité de travaux.

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité**

### **2. Présentation du PEDT 2016-2019 et délégation de signature.**

M. le Maire rappelle la nécessité pour la commune de relancer un nouveau Projet Educatif Territorial (PEDT).

Mme DELRIEU-GILLET présente le projet éducatif territorial. Il formalise une démarche permettant à la commune de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. Elle explique que ce PEDT 2016-2019 s'organise en 8 parties :

1. Correspondants locaux
2. Etat des lieux
3. Périmètre et publics concernés
4. Objectifs du PEDT
5. Activités proposées et continuité éducative
6. Responsabilité et prise en charge des enfants
7. Structure de pilotage et partenaires
8. Modalités d'évaluation

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et autorise le Maire ou la première adjointe à signer tous les documents afférents et à prendre toutes les dispositions nécessaires à sa mise en œuvre.**

### **3. Préparation de l'année scolaire 2016/2017 : fixation des tarifs restauration et garderie.**

Monsieur le Maire expose que conformément aux dispositions du décret n° 2006-753 du 29 juin 2006, abrogeant le décret n° 2000-672, le prix du repas de la cantine scolaire est désormais fixé par la collectivité territoriale qui en a la charge. Le prix ne pourra être cependant supérieur au coût par usager résultant des charges supportées au titre du service de la cantine.

Il explique qu'il est nécessaire de fixer le tarif du repas cantine et garderie pour l'année scolaire 2016/2017. Concernant la cantine, en 2015, **22 953** repas ont été vendus, représentant une recette de **52 489.61 €**.

<b>Fournitures 2014</b>	<b>Montant €</b>
Alimentation	52 489
Electricité	3208.97
Eau	3 085
Gaz	2 456
Produits entretien / consommables	3 209
<b>Total</b>	<b>65 095</b>

Calcul : **65 095 €** : 22 953 repas = 2.84 €

Le conseil municipal décide d'appliquer pour l'année scolaire 2016/2017, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2016, le prix du repas enfant à 2,50 € et le prix du repas enseignant à 5.00 € et de 0.80€ la journée de Garderie.

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité**

### **4. Demande de participation de la commune au projet école et cinéma pour l'année scolaire 2016/2017.**

Monsieur le Maire rappelle aux élus les objectifs de l'opération nationale « école et cinéma » .

Monsieur le Maire précise que le coût de participation est de 7,50 € par enfant et par an.

Un trajet sera pris en compte par la commune.

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité**

### **5. Présentation du Document Unique**

M. le Maire rappelle l'implication des élus et des agents dans la rédaction du Document Unique

Mme la Secrétaire Générale présente l'avancée du dossier. Le document a été réalisé par les agents et travaillé par les chefs de pôle. Il a permis de mettre en avant les risques potentiels et de définir une procédure pour limiter le risque avec l'aide du CDG47.

Il doit être validé par le CDG47 avant d'être approuvé par le conseil municipal.

### **6. Point d'étape sur le Plan Local d'Urbanisme**

M. Le Maire fait un compte rendu des deux réunions avec les communes membres de la révision groupée. ( réunions des 1<sup>er</sup> et 7 juillet) . M. le Maire rappelle les enjeux et les objectifs à atteindre. Il explique que la DDT souhaite conserver des cônes de vue ce qui peut aller à l'encontre des besoins d'urbanisation notamment dans la partie agglomérée de la commune..

Pour le PADD, une délibération sera nécessaire en août.

Un objectif important est de densifier et de combler les « dents creuses », le cabinet d'étude et DDT ont calculé les terrains « dents creuses ».

La commission urbanisme communale doit aller au plus près du terrain pour avoir une cartographie plus rigoureuse.

Deux dates sont proposées : Mercredi 20 juillet à 17h et une autre commission entre le 22 août ou 26 août

Avec le cabinet d'étude les prochaines réunions de terrain sont planifiées : 06 octobre 2016 - 18 octobre – et 26 octobre 2016.

Puis le 08 novembre : réunion avec le cabinet et terminer avec une réunion publique.

( le 26 novembre : les orientations d'aménagement seront travaillées)

## **7. Travaux en cours**

Le mur de la rue du cimetière : les travaux sont achevés. La visite sur le terrain aura lieu avec l'entreprise.

Chemin de Pagau : les travaux sont réalisés (talus et grilles d'évacuation de l'eau).

Les Hauts de Virazeil : M. le Maire fait lecture du le courrier des habitants concernant la rétrocession de la voirie la commune.

M. le Maire rencontrera les riverains du lotissement le vendredi 22 juillet prochain.

## **8. Questions diverses.**

Prochain Conseil municipal : le 31 aout 2016 à 20H30.

**Commission administration générale** prévue le 02 septembre à 18 h

**Sécurité des Ecoles** : suite à la visite de sécurité des services de la Gendarmerie aux écoles l'interdiction de stationner le long du trottoir au carrefour de l'école élémentaire sera appliquée avec un balisage des trottoirs avec de la peinture jaune. L'information sera transmise aux parents d'élèves et aux automobilistes.

**Chemins de randonnée** sont impraticables au lieu-dit Lafon : l'entreprise de Faucardage sera rappelée .

**Réunion publique** pour la mise en place d'une mutuelle communale est prévue pour le mois d'octobre.

**Rallye voitures électriques** : pour information, le rallye national des véhicules électriques traversera la commune de Virazeil le matin du 23 septembre 2016.

**Comprimés d'iodes** seront distribués et non stockés à la mairie. Les comprimé seront à récupérer par la commune à la ville relais ( Marmande) . En cas de crise, la distribution se fera à la salle des fêtes.

**Exposition** de peinture jusqu'à 1<sup>er</sup> Août à la salle du Conseil Municipal.

**Information sur des Cagettes Bio:** le Pole Maraicher Solidaire Bio de la couveuse agricole de VGA à Marmande commercialise des produits maraîchers bios par le biais d'un site internet : cagette.net.

Séance levée à 22 h 40